AISP

gedoc.pt

NUMÉRISATION DU PROCESSUS DOCUMENTAIRE

Numérisation du processus documentaire, de la demande de chaque document à sa validation et à son renouvellement

Remplacez les demandes par e-mail, le papier et les tableurs par un seul processus numérique. L'AISP cartographie votre processus actuel, configure la plateforme à votre cas et, selon le périmètre choisi, prend en charge l'analyse et l'exploitation quotidienne.

Réserver un rendez-vous



Illustration avec des données d'exemple

DES SITUATIONS QUE VOUS RECONNAÎTREZ

Quand le processus documentaire vit dans les e-mails, le papier et les tableurs, personne n'a la vision d'ensemble

Demandes dispersées

Les exigences partent par e-mail vers chaque entreprise et chaque chantier, dans des formats différents, sans certitude que tous aient reçu la même chose.

Validités dans des tableurs

Les dates d'expiration dépendent de quelqu'un qui les met à jour à la main, et elles échouent quand cette personne change de poste ou est absente.

On vérifie le fichier, pas le contenu

Un PDF arrive et le document est considéré comme remis, sans confirmer qu'il répond à l'exigence.

Des refus sans responsable

Quand un document est refusé, le motif se perd dans un échange d'e-mails et la correction n'est pas suivie.

Chaque site à sa façon

Des installations, des équipes et des pays avec des critères et des modèles différents pour une même documentation.

Des audits qui reconstituent l'historique

Quand on demande qui a validé quoi et quand, il faut rassembler e-mails, dossiers et tableurs.

AVANT ET AVEC L'AISP

Ce qui change quand le processus devient numérique

Avant	Avec l'AISP
Exigences envoyées par e-mail à chaque entreprise	Exigences définies par domaine et par tâche et attribuées dans la plateforme
Documents reçus par e-mail et sur papier	Remise dans la plateforme, en un seul endroit
On vérifie que le fichier existe	Analyse du contenu, avec approbation ou refus et motif
Validités dans des tableurs	Validité de chaque document suivie dans la plateforme
Historique reconstitué quand on le demande	Enregistrement de qui a soumis, qui a validé, quand et avec quel résultat
Chaque site avec son format	Configuration adaptée au processus de chaque client

L'analyse est effectuée par l'équipe de l'AISP lorsqu'elle est contractée, ou par l'équipe du client.

POUR QUI

Pour ceux qui exigent des documents à de nombreuses entreprises et ont besoin de les voir et de les prouver en un seul endroit

Maîtres d'ouvrage et exploitants

Ils exigent des documents à de nombreux prestataires et ont besoin de voir l'état de chaque entreprise, travailleur et équipement.

Responsables HSE et de la gestion documentaire

Ils veulent sortir le processus des e-mails et des tableurs sans perdre la maîtrise du critère.

Achats, conformité et juridique

Ils ont besoin d'une preuve que chaque document a été vérifié, par qui, quand et avec quel résultat.

Groupes avec plusieurs installations ou pays

Ils veulent des règles communes, une configuration par site et une équipe spécialisée pour administrer le processus.

geral@aisp.pt · (+351) 234 040 475

COMMENT ÇA MARCHE

Du processus actuel au processus numérique en fonctionnement, en six étapes

1 Diagnostic du processus actuel

Avec la Méthodologie AISP, nous cartographions les domaines, les tâches, les moments de risque et la façon dont la documentation circule aujourd'hui.

2 Exigences par niveau

Nous définissons avec vous ce que l'on demande aux entreprises, aux travailleurs et aux équipements. Les critères sont toujours ceux de votre organisation.

3 Déploiement et paramétrage

Nous configurons la plateforme à votre processus : exigences, circuits de validation et profils.

4 Préparation des entreprises

Nous accompagnons le dépôt initial des documents et les éléments en attente de chaque entreprise.

5 Analyse et validation

Chaque document est analysé puis approuvé ou refusé, avec le motif communiqué à l'entreprise.

6 Exploitation quotidienne

Suivi des validités, indicateurs et administration, selon la formule que vous choisissez.

Le client définit les critères. L'AISP s'occupe de la méthode, de la configuration et, si elle est contractée, de l'exploitation.

CE QUI EST INCLUS

Inclus

- Diagnostic du processus actuel avec la Méthodologie AISP
- Définition des exigences par entreprise, travailleur et équipement
- Configuration de la plateforme : exigences, circuits de validation et profils
- Accompagnement du dépôt initial et des éléments en attente
- Analyse et contrôle documentaire, lorsqu'ils sont contractés
- Suivi des validités et accompagnement des renouvellements
- Historique et indicateurs de conformité
- Administration et support technique, selon la formule

Hors périmètre

- Définir les critères d'approbation : ils appartiennent à l'organisation cliente
- La décision finale et le conseil juridique
- La connexion à d'autres systèmes : c'est le service d'intégrations et d'automatisation

Autres services à valeur ajoutée : à confirmer lors du rendez-vous.

Déploiement seul

L'AISP déploie la plateforme et le processus. L'administration et l'analyse restent à votre équipe.

Déploiement, administration et support

L'AISP déploie et assure l'administration et le support technique. L'analyse documentaire reste à votre équipe.

Exploitation quotidienne

L'AISP prend aussi en charge l'analyse et le contrôle documentaire, dans le périmètre convenu avec vous.

Activité	Client	AISP	Entreprises externes
Définir les critères et les exigences	Définit et approuve	Appuie le recensement et l'organisation	
Configurer la plateforme	Valide	Configure	
Déposer la documentation		Accompagne les éléments en attente	Déposent
Analyser chaque document	Analyse, si non confié à l'AISP	Analyse, si contracté	Corrigent ce qui est refusé
Administrer la plateforme	Selon la formule	Selon la formule	
Décision finale et responsabilité légale	Assume		

QUESTIONS FRÉQUENTES

L'AISP analyse-t-elle les documents ou se limite-t-elle à déployer la plateforme ?
Cela dépend du périmètre contracté. L'AISP peut intervenir seulement sur le déploiement, déployer et assurer l'administration et le support, ou prendre aussi en charge l'exploitation quotidienne, y compris l'analyse et le contrôle documentaire.

Les documents sont-ils conservés chez l'AISP ?
Non. Les documents restent dans la plateforme numérique du client. L'AISP ne les héberge pas sur ses systèmes, ne conserve aucune copie en dehors de la plateforme et ne consulte que le nécessaire pour le service.

Combien cela coûte-t-il et comment est-ce dimensionné ?
Nous ne publions pas de prix. La proposition dépend du nombre d'entreprises prestataires, de travailleurs et d'équipements, des exigences et des niveaux, des sites et des pays, du volume documentaire et de la formule choisie. Demandez une proposition ou réservez un rendez-vous.

Vous voulez cesser de reconstituer l'historique de chaque document à chaque audit ?

Montrez-nous comment circule aujourd'hui la documentation de vos prestataires. Nous vous montrons ce que devient le processus numérique.

geral@aisp.pt · (+351) 234 040 475 · gedoc.pt

Réserver un rendez-vous
gedoc.pt/fr/reserver-reunion/

Demander une proposition
gedoc.pt/fr/numerisation-processus-documentaire/